

La Division du développement et de la vulgarisation, au moyen de ses 23 bureaux disséminés dans les principales régions agricoles, offre un service de renseignements généraux aux agriculteurs. En outre, la Division offre les services de ses ingénieurs agricoles, surveille l'application du programme gouvernemental de défrichement, aide à la main-d'œuvre agricole et aux cercles de jeunes agriculteurs. Cette Division comprend aussi un service d'aviculture qui enseigne aux aviculteurs leur métier.

Sous-section 2.—Collèges et écoles d'agriculture

Toutes les provinces possèdent des institutions d'enseignement agricole d'échelon universitaire. Ces institutions relèvent soit du ministère de l'Agriculture, soit du ministère de l'Instruction publique.

Terre-Neuve.— Cette province ne possède pas de collège d'agriculture. Cependant, la Division de l'agriculture du ministère des Mines et Ressources offre chaque année un certain nombre de bourses aux jeunes gens qui suivent un cours dans l'un ou l'autre des collèges d'agriculture de la terre ferme du Canada.

Île-du-Prince-Édouard.—Le cours de deux ans en science agricole que donne le Prince of Wales College prépare les étudiants à la troisième année du cours que donne le Collège Macdonald (P.Q.).

Les cours abrégés de l'École professionnelle enseignent aux élèves non seulement la théorie et la pratique de l'agriculture mais aussi le sens de sa dignité et de sa valeur comme vocation et son importance pour la province.

Nouvelle-Écosse.—Le Collège d'agriculture de la Nouvelle-Écosse, situé à Truro, offre trois cours: les deux premières années d'un cours conduisant au baccalauréat en science agricole, un cours de deux ans portant sur l'agriculture en général, et un cours de deux ans portant sur l'agriculture professionnelle. En outre, le collège aide à la conduite de cours abrégés à divers centres, accorde son appui aux Folk Schools et fournit des chefs et des directives aux clubs 4-H. Les cours sont gratuits pour les étudiants des provinces Maritimes.

Nouveau-Brunswick.—Les quatre écoles d'agriculture de la province sont situées à Woodstock, Fredericton, Saint-Joseph et Saint-Basile. Des cours de deux ans d'une durée de cinq mois chaque année sont donnés à Saint-Joseph, Fredericton et Saint-Basile tandis qu'un cours de trois ans est donné à Woodstock. Le programme comprend une formation portant sur tous les aspects de l'agriculture, des travaux d'atelier et des études scolaires d'ordre général. A Woodstock et à Saint-Joseph, des cours d'économie domestique d'une durée de dix mois sont donnés en conjonction avec les cours d'agriculture.

Québec.—Les cours des écoles d'agriculture comprennent un cours universitaire de quatre ans menant au baccalauréat en science agricole aux universités suivantes: Faculté d'agriculture de Laval (Sainte-Anne-de-la-Pocatière), Institut agricole d'Oka (affilié à l'Université de Montréal) et Faculté d'agriculture de l'Université McGill (Collège Macdonald). L'École de médecine vétérinaire provinciale (Saint-Hyacinthe), affiliée à l'Université de Montréal, donne un cours de quatre ans menant au doctorat en médecine vétérinaire. Il existe aussi dans la province neuf écoles secondaires d'agriculture, ainsi que 10 écoles régionales et six orphelinats qui donnent des cours d'agriculture. Plus de 1,500 étudiants, dont la grande majorité sont des fils de cultivateurs, fréquentent les écoles intermédiaires et régionales; 150 élèves suivent les cours d'agriculture pratiques donnés dans les orphelinats. Dans chaque cas, une ferme est annexée à l'école pour fins de formation pratique et des spécialistes donnent des cours sur l'industrie du sirop d'érable, la mécanique agricole, les coopératives, la protection des plantes, l'hygiène vétérinaire, l'aviculture, la vente des produits et la sylviculture. Des coopératives et cercles scolaires sont organisés et dirigés par les étudiants sous la surveillance des professeurs. Cinq de ces